

Terrains synthétiques : après la polémique, voici le guide des bonnes pratiques

■ La ministre wallonne des Infrastructures sportives De Bue (MR) rassure sur le risque lié aux terrains.

Rassurer. Encore et toujours. Comme elle l'a déjà fait à plusieurs reprises en commission parlementaire. "Il n'y a aucune raison de déconseiller la pratique du sport sur les terrains synthétiques", clame Valérie De Bue (MR), la ministre wallonne des Pouvoirs locaux et des Infrastructures sportives.

À l'occasion du salon des mandataires, ces jeudi et vendredi à Marche-en-Famenne, M^{me} De Bue annonce la publication d'un guide pratique concernant les terrains en gazon synthétique. Il est disponible dès ce jeudi sur Internet. Cinq cents exemplaires seront aussi imprimés et mis à la disposition des clubs de sport par l'intermédiaire des fédérations ou de l'administration wallonne.

Le cas particulier du SBR

Une polémique était née après la diffusion, le 31 octobre dernier, d'un reportage de la RTBF, dans l'émission *Question à la Une*, sur le caractère cancérigène des terrains synthétiques. Principalement ceux de foot, de rugby et de hockey qui se multiplient dans le pays – il y en aurait plus de 150 en Wallonie. Davantage que le terrain, ce sont les billes de caoutchouc (des pneus recyclés) versées dessous qui ont suscité l'inquiétude. "La polémique n'était pas neuve, rappelle la ministre. Mais plusieurs études ont montré qu'on ne pouvait établir de lien entre la pratique sportive sur ce type de terrain et le développement de cancers."

Le guide pratique diffusé ce jeudi est divisé en quatre chapitres. Les trois premiers abordent la conception du terrain, sa réalisation et son entretien. Le quatrième est consacré au "cas particulier" des terrains recouverts de billes en caoutchouc (dites SBR) – car des billes ayant une autre composition, du coco ou du liège par exemple, sont aussi utilisées. "Si le remplissage du terrain est fait de SBR, lit-on dans le manuel, les utilisateurs de l'infrastructure et leurs responsables sont invités à vérifier le respect des mesures d'hygiène de base par les joueurs et autres utilisateurs." Rien de révolutionnaire: "se laver les mains

après avoir joué et avant de manger", "nettoyer rapidement toute coupure ou éraflure" ou "éviter d'avaler les granulés".

Le guide précise aussi que le versement des subsides wallons pour la construction d'un terrain est conditionné "depuis le mois de mars 2018" – donc avant la publication du reportage de la RTBF – à la réalisation d'une analyse sur la composition des billes et au respect des normes sur la teneur maximale en métaux lourds et en hydrocarbures (de type HAP).

Pour les terrains non subsidiés ou construits avant mars 2018, "un incitant financier est octroyé pour la réalisation de ces tests" (50 % du coût de l'analyse avec un plafond à mille euros), reprend Valérie De Bue. "Si le terrain n'est pas conforme, le club peut recevoir un subside pour le remplacement des billes à concurrence de 85 % du coût de l'opération, au lieu de 75 % comme c'est le cas pour la construction d'un terrain."

Octroi de subsides spécifiques

Les clubs avaient été informés de cette possibilité dès novembre. Selon les chiffres du cabinet de la ministre, il y a eu une trentaine de demandes de subsides pour la réalisation des analyses. Les résultats ne sont pas encore connus. A fortiori, il n'y a pas encore eu de demande de subsides pour le remplacement des billes.

La ministre précise que le reportage de la RTBF, malgré les craintes qu'il a suscitées, n'a pas influencé sa ligne politique. "Dès que j'ai pris mes fonctions ministérielles, mi-2017, j'ai mis sur la table la révision du cadre normatif sur la teneur en HAP et la publication d'un guide pratique." Les nouvelles normes sont entrées en vigueur en octobre 2018. Le guide, lui, était attendu initialement pour janvier 2018. "On voulait un manuel très didactique. Il a fallu plusieurs relectures, termine la libérale. Le but n'est pas que le guide traîne sur une table, mais qu'il soit lu."

Antoine Clevers

→ Lire le guide sur <https://pouvoirslocaux.wallonie.be>

Remplissage organique

"Les alternatives ont aussi des inconvénients"

Des communes et des clubs, par exemple à Mont-Saint-Guibert (Brabant wallon), ont opté pour des billes en liège sur leurs terrains en gazon synthétique, une alternative aux billes

en caoutchouc. Mais selon le docteur Jean-Benoît Burrion, de l'Institut Bordet, les risques pour la santé des sportifs ne sont pas nuls pour autant. "Du point de vue sanitaire, les alternatives aux terrains SBR ont aussi des inconvénients. Par exemple, les risques de colonisations bactériennes ou fongiques sont plus difficiles à gérer avec les remplissages organiques (liège, composants végétaux). Leur maintenance est plus compliquée."

“Aucun indice sur un lien entre les terrains et les cancers”

Cela fait “plus de 20 ans” que les terrains synthétiques avec des billes de caoutchouc “sont utilisés par des centaines de milliers de personnes” aux États-Unis. “À ce jour, strictement aucun indice épidémiologique n'accrédite l'idée d'un lien entre ces terrains et les cancers.”

Le docteur Jean-Benoît Burrion, chef de la clinique de prévention et de dépistage du cancer à l'Institut Jules Bordet, laisse peu de place au doute quant au caractère cancérigène “des granulats SBR (broyat de pneus)”. “L'idée s'est répandue à la suite de la fameuse liste de Griffin, qui répertorie des cas de cancers chez les jeunes sportifs aux USA depuis 2009. Abondamment exploitée par les médias, cette liste n'a pourtant aucune signification épidémiologique”, explique-t-il à La Libre.

Le docteur Burrion avait déjà tenu des propos similaires dans une opinion publiée sur le site du *Journal du Médecin* le 10 décembre dernier. Il y égratignait aussi la manière dont l'enquête de la RTBF sur les terrains synthétiques, diffusée le 31 octobre, avait été conçue. “Avec son reportage, (l'émission) Questions à la Une a généré une perception biaisée de la problématique”, jugeait-il après avoir relevé plusieurs passages problématiques à ses yeux.

Des lacunes dans les études

Dans *Le Soir* du 15 novembre, le professeur Alfred Bernard, toxicologue à l'UCLouvain, se voulait, lui aussi, rassurant quant à la dangerosité des terrains synthétiques. “Les risques pour la santé des enfants sont complètement improbables.” Des composants du SBR sont toxiques, expliquait-il à nos confrères, mais uniquement en cas d'absorption. Or, les jeunes sportifs sont exposés à des doses infimes. Selon lui, “on s'alarme pour rien”.

“Prenant en compte les aspects épidémiologiques et toxicologiques”, reprend Jean-Benoît Burrion pour La Libre, “les rapports des agences publiques de sécurité sanitaire en Europe et aux USA vont toutes dans le sens de risques peu préoccupants.” L'expert se réfère, entre autres, à des études “complètes” effectuées en 2017 et 2018 par des agences néerlandaise, européenne et française. Mais il ajoute : “Ces avis très fouillés reconnaissent cependant un certain nombre de lacunes dans les études existantes”

concernant des aspects toxicologiques. “L'Agence de protection environnementale des États-Unis (EPA) a mis en place en 2016 un programme d'action très complet qui devrait combler ces lacunes. Le rapport intégral devrait sortir courant 2019”, tout comme les résultats d'une seconde étude américaine.

“Les réactions (inquiètes, Ndlr) actuelles ont lieu dans un contexte très médiatisé, avec une composante émotionnelle nourrie par la peur du cancer, conclut-il. Il n'y a pourtant aucune urgence. Le plus sage serait au moins d'attendre” les résultats des prochaines études.

De son côté, Valérie De Bue (MR), ministre wallonne des Infrastructures sportives, assure que son “administration suit le dossier au fur et à mesure et suit toutes les études publiées sur le sujet pour toujours être à jour. Il y a aussi des contacts avec le fédéral. On reste attentifs.”

A. C.